

Éditorial

La rentrée a cela de positif, c'est qu'elle renouvèle les rapports entre les voisins. « *Alors ça s'est bien passé ? Vous avez bonne mine ! Les enfants vont bien ? Ils sont prêts pour l'école ?* »

Évidemment, il y a les souvenirs de vacances qui télescopent la réalité de notre quotidien habituel, c'est mieux ailleurs, les jardinières y sont plus abondantes, les rues plus gaies, les trottoirs mieux entretenus... les commerçants plus nombreux, l'environnement plus soigné... mais c'est ailleurs !

Nous allons, avec l'Association du Plateau et tous les citoyens entrer dans la période préélectorale qui en mars 2014 sollicitera nos suffrages. Nous irons tous voter, pour tel ou tel candidat mais nous irons signer le registre des votants. En 2008 près d'un Fontenaysien sur deux s'est abstenu ! On pourrait disserter sur ce geste de découragement ou de dépit, mais convenons que choisir une équipe municipale et un maire pour diriger pendant six ans une ville de 53 000 habitants mérite bien un (petit) effort de la part des citoyens.

Nous provoquerons des débats sur les questions qui intéressent notre quartier et notre ville, sur sa gestion, sur sa fiscalité, son entretien, son urbanisme, sa politique culturelle, sa conception de l'aide sociale et de la prise en compte des classes moyennes, sur l'organisation du temps scolaire récemment remis en cause.

Nous parlerons encore de sécurité, de police municipale, de caméras de surveillance, du commerce de proximité, du stationnement, de gouvernance au sein de la municipalité, de transports et d'équipements publics.

Nous serons vigilants sur les dispositions visant à fondre, dans un peu plus d'un an, notre commune au sein d'un bassin de 300 000 habitants, lui-même regroupé avec d'autres pour composer la Métropole du Grand Paris qui fusionnera la capitale avec trois départements de la petite couronne, dont le Val-de-Marne. Que deviendront alors nos impôts ? Les règles d'urbanisme ? Où seront implantés, en nombre, les logements sociaux ? Le COS sera-t-il maintenu, sinon que deviendront les zones pavillonnaires ?

L'Association du Plateau s'exprimera, comme tant d'autres, sur le Forum du Plateau libre et gratuit <http://fontenayplateau.forum-actif.eu/>. Rejoignez les débats. Il y a les grands problèmes, le chômage, la crise, l'Europe, mais nous vivons dans nos maisons, dans notre quartier, dans notre ville, et là aussi, nous avons notre mot à dire, alors ne nous taisons pas.

Le Président
Gérard Mari

Radio Plateau... Radio Plateau... Radio Plat

Par G. Mari, A. Pierre, J.-L. Brossier

Le détournement du 301

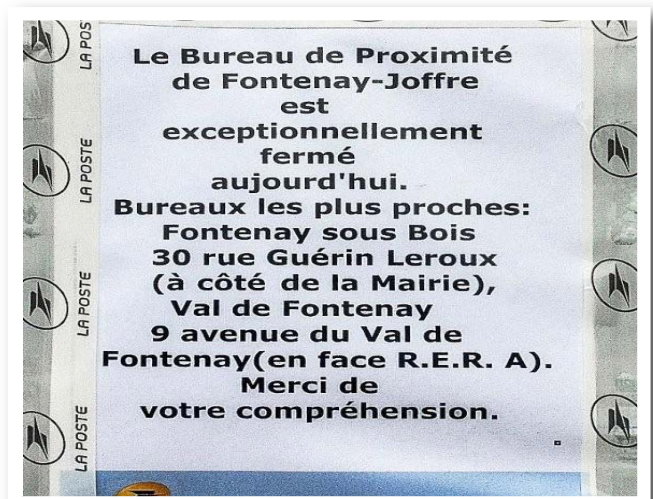


Les riverains de la rue Anatole France, empruntée par le 301, entre l'avenue Victor Hugo et l'avenue Joffre, ont apprécié, cet été, de ne plus voir passer le bus dans leur petite rue. L'arrêt « poste annexe Joffre » a été déplacé pendant les travaux en haut de l'avenue Victor Hugo, comme ils le souhaitaient et comme l'avait demandé l'Association du Plateau.

Cette solution « provisoire » pourrait avantageusement devenir définitive si la mairie et la RATP se mettaient d'accord.

L'annexe Joffre « encore » fermée

La fermeture de ce bureau, affichée comme « exceptionnelle », confirme une règle qui devient habituelle. Là, au moins, il n'y a pas de changement : on avait cette situation anormale avec l'ancien gouvernement, on la retrouve avec le nouveau. Les services publics se dégradent, ils continuent à se dégrader, une continuité en quelque sorte...



Protection des arbres boulevard de Verdun



Quelques bordures en béton ont été posées pour protéger les pieds des arbres sur le boulevard de Verdun.

Il est vrai que, faute de parkings, des automobilistes stationnent n'importe où, donnent des coups de pare-chocs dans les marronniers. Une nouvelle mode consiste aussi à se garer en milieu de chaussée, avant ou après les îlots

piétons. On laisse faire.

Des feux tricolores en berne

Pendant des jours et des nuits, le carrefour Zola/Verdun/Renan est resté sans aucune signalisation lumineuse. Les feux tricolores étaient en panne. Faute de pouvoir joindre les services ou élus concernés (une boîte vocale les remplaçait) c'est du secrétariat du maire qu'a été déclenchée, à notre demande, l'intervention nécessaire. On peut s'étonner du peu de réactivité de l'entreprise en contrat avec la ville et aussi que la position « en panne », ne déclenche pas, au moins, un feu orange clignotant, dans ce carrefour interdépartemental où passent deux bus, près d'une école-garderie...

Quelques jours après la remise en service, nouvelle panne, et accident de la circulation. Au sol, morceaux de verre et huile répandue...

On vient de réparer les feux. Jusqu'à quand ?

On a perdu la boule

Cela n'étonnera plus personne, la boule-fontaine du square Michelet ne fonctionne plus. C'est désespérant de voir combien la ville néglige ses équipements, et par conséquent, l'agrément de notre environnement. La fontaine pyramidale des Rigollots, « œuvre inoubliable » de l'art contemporain, ne ruisselle d'eau sans doute que selon les heures de marées....

Vitesse limitée

L'avenue Parmentier, sur toute sa longueur, depuis le Plateau jusqu'aux Parapluies, est placée en vitesse limite de 30 km/h. Des radars rappellent à l'ordre si on dépasse cette vitesse. Comme tout le monde sans doute, j'ai strictement respecté cette vitesse, devant un camion et plusieurs voitures. Allez donc savoir pourquoi j'avais la bénédiction des radars et en même temps des appels de phares et des coups de klaxon nerveux de ceux qui me suivaient. Surprise finale, je me suis fait doubler par un vélo.

La solidarité en question

Il y a toujours au moins deux ou trois membres du bureau de l'Association parmi les citoyens qui assistent aux séances du conseil municipal. On ne saurait trop vous recommander de consacrer une soirée de temps en temps à ces réunions beaucoup plus vivantes et complètes que le film télévisé qui en est donné sur Internet.

Nous avons appris « la générosité des Fontenaysiens, donc la vôtre » – via les élus qui gèrent le budget de Fontenay – avec les jeunes de la ville (jusqu'à 25 ans) et aussi avec les personnes qui rencontrent des difficultés économiques. Ainsi les élus Verts ont proposé une subvention pour l'achat de vélos électriques selon des critères non précisés, proposition adoptée par votre conseil municipal. Il est vrai que l'électricité, même nucléaire, installée sur un vélo écologique... ça aide ! Autre geste à signaler, qui ne peut que vous remplir de satisfaction, la participation financière aux frais occasionnés pour l'obtention du permis de conduire. En bénéficieront « des jeunes » dépositaires d'un « projet personnel ». Aucune réciprocité n'a été envisagée : aide de quelques heures au bénéfice de la collectivité, des personnes âgées, actions de bénévolat... La proposition a été adoptée.

Fontenay sous soleil

Il y a eu le soleil et surtout une belle réalisation de la ville. Bravo. Le stade Saint-Germain est un emplacement idéal pour recevoir tous ces enfants et leurs parents pendant les beaux jours de l'été. Le bassin de nage a été très apprécié des futurs champions inspirés par les retransmissions des épreuves mondiales.

Spectacle vivant.

Félicitations à deux membres du bureau de notre association pour leurs talents artistiques.

Le 16 Juin, Jacqueline Defouloy et les chœurs Mi Majeur, accompagnés par l'harmonie de la Lyre, ont fait résonner l'église Sainte-Marguerite en interprétant avec brio le Chœur des esclaves de « Nabucco » et des airs traditionnels ou de jazz.



De son côté, le 22 juin, Martine Langevin participait avec bonheur au spectacle de fin d'année donné, à

l'espace Gérard Philipe, par l'école municipale du Théâtre pour Tous.



Miscellanées d'échos variés.

Propos de lecteurs, dubitatifs sur la vie locale, rapportés pour information :

- d'abord, que cacherait la volonté d'une agence de fonds de commerces d'installer, simultanément, trois mini-épiceries sri-lankaises sur le Plateau ? (une à Zola, et deux Avenue de la République face à la Matène et devant le Relais des Nations). Une nouvelle donne du commerce ethnique, l'arrivée d'une nouvelle clientèle ou une filière migratoire de commerçants ? Bide commercial assuré, mais est-ce le problème ?

- ensuite on notera l'agréable surprise, pour certains, de constater qu'une agence immobilière, assez nouvelle sur le quartier, surestimerait systématiquement (par rapport à ses confrères) le prix de vente de leur pavillon en période de baisse des prix de l'immobilier, sauf au bord du bois. Est-ce pour emporter le marché et faciliter l'implantation d'une clientèle séduite par l'environnement et un potentiel éducatif confessionnel ?

- pour d'autres, une pointe d'idéologie partageuse pourrait pousser nos élus à ne pas vouloir assez valoriser notre quartier de classes moyennes ou même à laisser faire un nivellement vers le bas ou tout au moins à le peindre en gris. Drôles d'idées, mais ils citent l'entretien insuffisant de la voirie et des trottoirs, le mobilier municipal disparate, la médiocre décoration florale des jardinières accrochées aux barrières métalliques place du 8-Mai. Avec à la clef la banalisation des offres commerciales de proximité de plus en plus communautaires et parfois bruyantes. De même une sectorisation scolaire à la hache, rallongeant les trajets de certains, pour créer artificiellement un flux de mixité sociale. Dernièrement enfin l'étude du prolongement de la ligne de métro n°1 prévoyait une station entre les Rigollots et Val de Fontenay. Par exemple au Plateau, pour développer l'axe Verdun-Gallieni et en faire le centre-ville vivant des projets de l'urbanisme sur notre ville. Somme toute avoir une vision du futur de notre quartier. Que nenni, la municipalité n'a pas défendu ce projet mais celui d'une station à « la patte d'oie » de Montreuil. Pourquoi pas, et vive la vie à Montreuil-la-gagne !

- enfin ce fameux « sentiment d'insécurité ». Des pétitions circulent sur la multiplication des tentatives de vol. Celle signée par de nombreux riverains de la rue Alfred de

Musset demande un rendez-vous en mairie suite à une réponse peu convaincante de J.-F. Voguet. Fin juillet avenue Joffre, en pleine journée, une personne seule qui retraits dans son pavillon, après avoir tondu la pelouse autour de celui-ci, est violemment agressée par un individu qui avait sauté la clôture arrière. Neutralisée, sous la menace de la pointe d'un couteau dans le dos, elle doit donner argent, cartes de crédit, bijoux. Villa Eugénie, les riverains ne retrouvent plus la qualité de vie des débuts de la résidence. Des bandes de jeunes garnements commencent à s'imposer et à narguer les anciens. La discrète police municipale a des horaires de bureau et la police nationale ne répond plus aux plaintes d'incivilités... Un sentiment de lassitude et parfois une envie de départ s'installeraient face à l'apathie municipale devant la répétition des actes.

Disparition

En août, le bureau de l'association a assisté aux obsèques de Jeannine Dubois, une de nos plus anciennes adhérentes. Le quartier est attristé par sa disparition et se souviendra longtemps d'elle. Dans le n°43 de notre journal, nous avons publié un bel article consacré à Jeannine et à sa boutique de « frivolités pour dames ».



Adieu Jeannine !

Au cours de l'année 1957, une boutique de mercerie/lingerie/vêtements de travail s'ouvrait avenue de la République (en face de la station essence du garage Renault).

C'est avec bonheur que les habitants du Plateau faisaient alors la connaissance de la jeune et élégante Jeannine Dubois. En 56 ans, Jeannine a traversé des années très éprouvantes, sans jamais altérer ni sa bonne humeur, ni son accueil chaleureux.

Dévouée, serviable, ses clientes aimaient lui rendre visite, pas seulement pour acheter, mais aussi pour discuter amicalement.

Elle souhaitait mourir dans sa boutique. Son vœu a été presque exaucé : après quelques jours d'hospitalisation, elle nous a quitté à 93 ans, en toute discrétion, comme elle a toujours vécu.

Adieu Jeannine, les anciens du Plateau ne vous oublieront pas.

Marie-Martine Langevin

Une histoire de Boîte à Lettres (avec un peu d'humour)

L'histoire débute un peu avant le 24 octobre 2012, la boîte jaune à l'angle Verdun/Zola a disparu, s'agit-il d'un enlèvement crapuleux ? Non la Poste a décidé de la supprimer (pour cause de rentabilité !!).

Devant ce « forfait », l'Association du Plateau s'inquiète auprès de monsieur le Maire, qui passe le relais à qui de droit : résultat la poste indique qu'elle va la remettre mais en face.

Les jours passent mais même le père Noël ne vient pas en déposer une de son traineau, le printemps arrive (enfin il voudrait bien). Las d'attendre nous confions notre désarroi à Mme Legouy, élue locale, qui, montant sur son fier destrier, repart à l'assaut de la forteresse Poste.

Et là miracle le 24 mai 2013.



La voilà enfin, toute belle, toute neuve, il ne reste plus, après sept mois d'attente, qu'à la mettre en activité. Maintenant, ce joli bébé permet aux personnes âgées ou handicapées de cette partie du quartier de déposer leur courrier au plus près de chez eux.

René-Max Lagarde

« Faites la ville »

Réunion en mairie, le 14 mai 2013, d'une commission sur « Faites la ville ».

Il s'agissait de la présentation du plan de déplacement, consultable sur le site internet de la ville à la rubrique « cadre de vie ».

Comment passer « de la route à la rue », avec 4 axes majeurs :

- repenser la façon de se déplacer à Fontenay
- réduire le trafic autos
- gérer le stationnement
- développer les modes de déplacement doux

Ce travail réalisé sur 2ans1/2 par un bureau d'études externe comprend : un diagnostic un schéma directeur pour 2020 (avec un principe, celui d'une ville à 30 km/h sauf sur les départementales) une stratégie (avec

forcément un impact sur les autres modes de déplacement) sur le stationnement en améliorant le contrôle des zones bleues et en empêchant le stationnement sauvage, sur les transports en commun, sur l'accès aux gares et aux liaisons inter-polarités.

Beaucoup de banalités, d'attaques sur la voiture et peu de propositions immédiates (stationnement payant ou parkings souterrains).

Finalement le quartier du Plateau n'a jamais été directement cité dans cette réunion. Cela nous amène à nous poser beaucoup de questions... N'y a-t-il pas d'aménagements à prévoir dans notre quartier, d'améliorations au niveau des lignes de bus et des points de circulation un peu difficiles aux heures de pointe? Pourquoi sommes-nous finalement hors des budgets qui seront alloués d'ici 2020 pour ces travaux ? Pourquoi le cabinet qui a effectué l'étude fait-il une fixation sur le quartier du Village et pas sur les autres... À suivre donc. Une bonne ou une mauvaise chose, ce projet idéologique, nous vous laissons en juger...

Florent Pruvost

Densifier les zones urbaines ?

La verdure et les fleurs de nos jardins peuvent parfois nous faire oublier que nous habitons en zone urbaine, et non en zone rurale. Qui plus est, notre ville est proche de Paris et tout concourt à augmenter sa population, à élever ses immeubles, à remplacer l'habitat individuel par de l'habitat collectif donc à la densifier, c'est-à-dire à faire vivre 80 000 ou 100 000 habitants là où il n'y en a actuellement « que 53 000 ». C'est le sens de l'histoire disent certains alors que d'autres pensent naïvement à l'aération des grandes agglomérations, à des transports collectifs performants et bon marché, à la préservation de nos quartiers, à des solutions innovantes, à l'aménagement des territoires et à la mise en équilibre des pôles de vie et d'emploi.

Mais la presse nous rappelle à l'ordre et à la réalité.

« Le gouvernement sous l'impulsion de Cécile Duflot, ministre EuropeÉcologieLesVerts pour l'urbanisme et le logement, veut favoriser la création de logements sociaux par plusieurs mesures comme par exemple :

– Limiter les obligations sur le stationnement : il sera possible de ne plus appliquer les règles locales d'urbanisme qui demandaient la construction de places de parkings pour les biens immobiliers neufs.

Les obligations de réalisation de places de stationnement telles que fixées dans les PLU entraînent une hausse du coût des projets de construction, notamment dans les secteurs urbanisés où la disponibilité foncière est rare et où l'on n'a donc souvent d'autre choix que de construire des places de parking en sous-sol, ce qui coûte très cher et met en péril l'équilibre financier des opérations. » (lu dans la presse)

Cela signifie que dans notre bonne ville de Fontenay, comme ailleurs, les habitants des immeubles neufs,



collectifs ou individuels gareront leurs voitures dans la rue ou, comme un Parisien sur deux, n'en posséderont plus. Quant aux parkings publics en surface ou en sous-sol, à gestion municipale ou privée type Vinci, le Maire actuel n'en veut pas. Et pourtant la population les réclame.

« – Ajouter des étages aux immeubles, donner la possibilité de déroger au plan local d'urbanisme, lorsque les professionnels de l'immobilier souhaiteront agrandir un bâtiment pour aligner sa hauteur à un immeuble mitoyen. »

C'est le remplissage à la verticale, on supprime « les dents creuses » entre deux immeubles, on rehausse les pavillons, on supprime en même temps les « cônes de vue » panoramiques. Jusqu'à présent les zones pavillonnaires de notre ville ont échappé, grâce à un règlement local, à ces mutations et à cette densification, mais là il s'agira d'une loi, et les maires n'auront plus la voix au chapitre, notamment après la fusion du Val de Marne, donc de Fontenay, à la Métropole du Grand Paris et aux structures dites de bassins.

Il est aussi question de supprimer le Coefficient d'Occupation des Sols (COS), ce qui en quelques années transformerait nos banlieues en arrondissements supplémentaires de Paris.

Les projets d'habitat collectif annoncés par la ville montrent déjà qu'elle adopte l'idée.

La déclinaison des lois et ordonnances Duflo aura des conséquences inévitables sur nos paysages et nos modes de vie. On retourne vers des schémas de densification dont on mesure les échecs à bien des points de vue et il sera intéressant d'entendre les candidats aux prochaines municipales sur ces questions essentielles pour plus de 60 % des Fontenaysiens qui vivent dans des zones pavillonnaires.

Gérard Mari

Commission enfance, du 27 juin 2013 à l'école Michelet

Sur le (bon) retour d'une enquête locale, au sujet de la réforme des rythmes scolaires, le choix des parents interrogés s'est porté :

– à une forte majorité, sur le mercredi- matin pour la demie journée supplémentaire,

– mais par de l'indécision sur une restauration scolaire le mercredi-midi et sur l'heure du début des classes à 8h30.

La semaine de classe reste à 24h par semaine, un peu allégée en fin de journée. Mais le ministre de l'Éducation nationale pense qu'il faudra augmenter le nombre de jours de classe.

Pour Martine Antoine, adjointe déléguée à l'enfance, la municipalité attend donc l'année prochaine pour voir l'application de cette réforme. D'après elle la pause méridienne des repas, qui passera à 2h00, sera financée et encadrée par les services de la mairie mais la ville ne prendra pas en charge le surcoût engendré par la réforme des rythmes scolaires, le ministère allouant, lui, une subvention par enfant. *On sait que, de leur côté, des enseignants sont inquiets de perdre la main sur des activités d'éveil et culturelles assurés par eux jusqu'ici, et de laisser leur salle de classe à des intervenants extérieurs...* Des groupes de travail de parents, enseignants et personnels, associations, continueront jusqu'à la fin de l'année.

Laure Wingertsmann

Marché partagé

Petite polémique au Plateau sur la vision d'une économie sociale et solidaire pour tous. L'année dernière Murielle Michon, en tant qu'adjointe PS au maire pour le développement économique, a bataillé pour développer sur le marché Verdun, certains samedis, un marché partagé équitable-bio-produits régionaux. Pari difficile, que nous avons soutenu aussi pour l'avenir d'un marché à rééquilibrer dans sa fonction alimentaire.

En même temps, sur l'îlot Michelet, l'association « Bulles de vie » installait gratuitement, sur un terrain viabilisé par la ville, un marché bio et solidaire, le mardi et le samedi. Un marché informel et non réglementé en apparence.

Certains du quartier comprennent bien la possibilité d'une vraie économie de consommation alternative en direct de producteurs, pour d'autres, tout aussi respectables, celle-ci ne doit pas être biaisée par des aides ou des subventions de collectivités diverses, afin de ne pas créer une concurrence déloyale aux autres formes de marché. De plus ils notent la perte pour l'état et les communes de droits de place, de taxes professionnelles, de TVA, de charges sociales et d'impôts sur les résultats. Il est vrai que trop d'impositions et de taxes tuent l'impôt et développent aussi une économie parallèle. Car plus généralement ces pertes de rentrées d'argent, en période de forte pression fiscale par ailleurs, s'ajoutent à celles sur le travail au noir. Mêmes effets avec la multiplication de SEL (système d'échanges), de ventes à domicile et aux bords des routes, sans protection du consommateur. Sans parler du vide fiscal concernant les vide-greniers, trocs-maison et locations saisonnières ou de passage non déclarées, et en plus hors des circuits sous contrôle administratif et sanitaire, hors des garanties professionnelles de registres des métiers et de commerce.

La place d'une économie solidaire, plus ou moins importante, n'est pas à remettre en question si ce modèle coopératif ou associatif responsable crée des emplois salariés non délocalisables et participe aux ressources contributives.

J.-L. Brossier

Fontenay et la Métropole du Grand Paris

Les députés ont adopté l'instauration d'une "métropole du Grand Paris" regroupant les arrondissements de Paris ainsi que les communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Ce vote fait suite à la proposition commune de 41 parlementaires du Parti Socialiste d'Île-de-France, présentée lundi 1er juillet par Anne Hidalgo, Jean-Paul Huchon et Claude Bartolone.

La métropole devrait prendre la forme, à partir du 1er janvier 2016, d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et disposant d'un statut particulier.

De nombreux députés et sénateurs, aussi bien dans les rangs des communistes que de la droite, regrettent que les 124 communes qui doivent être intégrées dans la Métropole du Grand Paris ne soient alors « *plus maîtres de leur destin* », car « *leurs compétences et prérogatives seront très limitées* ».

Les socialistes ont voté pour cette innovation, estimant qu'elle remédiera au « morcèlement » et à la « complexité » de l'organisation territoriale en Ile-de-France, tandis que l'UMP, l'UDI et le Front de gauche ont voté contre. Écologistes et radicaux de gauche se sont abstenus.

Toutes les demandes de referendum présentées par différents partis politiques ont été rejetées par la majorité socialiste. Nous n'aurons donc pas notre mot à dire.

Les maires potiches verront, comme par le passé, la ville de Paris rejeter dans les villes de banlieue ses cimetières, ses prisons, ses entrepôts et bien entendu ses logements sociaux.

Les intercommunalités actuellement existantes dans la petite couronne disparaîtront ou pour Fontenay par exemple, ne seront pas créées, mais, en revanche, la métropole sera divisée en « territoires » d'au moins 300 000 habitants et regroupant plusieurs communes. Paris lui-même constituera un territoire. Notre ville va donc être mariée à une, deux ou trois autres. Le saviez-vous ?

Cette métropole sera administrée par un conseil (une couche de plus au mille feuilles des collectivités) composée pour un quart de représentants du Conseil de Paris et pour trois quarts de ceux des conseils municipaux de la petite couronne. La création de cette nouvelle métropole, qui n'était pas prévue sous cette forme dans le texte initial du gouvernement, fait suite à un accord intervenu entre les parlementaires socialistes d'Ile-de-France, Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris Bertrand Delanoë et candidate à sa succession, Jean-Paul Huchon, président de la région,



et Claude Bartolone, président de l'Assemblée et élu de Seine-Saint-Denis.

Notre ville de Fontenay sera donc agrégée d'office dans un peu plus d'un an à des villes non encore désignées, pour former un « bassin de 300 000 habitants » et ce bassin, comme d'autres sera une des composantes de la métropole.

Qu'advientra-t-il de la Région Ile-de-France, à l'autorité territoriale de laquelle auront été soustraits plusieurs millions d'habitants ? Verrons-nous aussi la condamnation à court terme des conseils généraux à compétence départementale ? La fiscalité partagée, les transferts de logements sociaux, l'urbanisme... autant de questions qui, actuellement, reçoivent des réponses floues et méritent toute l'attention des citoyens. Étiez-vous au courant ?

Il est évident que tous les candidats aux élections municipales devront tenir un discours clair sur ces sujets. À défaut du referendum refusé par l'Assemblée Nationale, il restera à chaque Fontenaysien la voix des urnes pour approuver ou désapprouver les partis politiques favorables ou opposés à ce projet d'intégration de notre ville dans une Métropole géante contraire, dans son esprit, à ce que fut la décentralisation.

Gérard Mari

Repas de quartier

Comme chaque année nous pensions organiser notre réunion amicale sur la pelouse de la crèche des Moulins. Fin juin nous avons rencontré des difficultés d'organisation et de maintenance, par le service municipal des conseils de quartier. L'autre date prévue, mi-septembre, est réservée pour une fête politique. Rendez-vous donc à notre assemblée générale en janvier 2014 et en juin ambiance festive de nouveau sur le plateau à la crèche, si tout va bien...

Théâtre des ambitions

Plusieurs membres du bureau participaient, le 18 septembre 2013, à la commission de la culture présidée par Michel Tabanou, maire-adjoint PS à la culture, et consacrée à la question récurrente d'un théâtre à la Redoute de Fontenay.

Questions posées par M. Langevin et J. Defouloy, pour notre association :

– un projet de 300 places n'en fait-il pas plus une salle de répétition pour quelques groupes d'intermittents locaux qu'une réponse à une vraie demande du public ?
– les frais de construction (environ 15,5 millions d'€) donnent un peu le vertige (ou semblent manquer de réalisme avec des frais prévisionnels de fonctionnement de l'ordre de 595 000 € par an) face aux besoins prioritaires (voirie-crèche-besoins périscolaires et réforme des rythmes) ?

– quid du manque de parkings ou de transports pour faire venir les spectateurs des villes voisines, ou quelle réflexion sur les grosses difficultés de programmation des salles équivalentes (Watteau à Nogent- Sorano à Vincennes- Maison des Arts à Créteil) ?

– qu'en est-il d'un projet intercommunal de théâtre lors de la mise en place de bassins d'agglomérations, avec les villes voisines ? Quelles conséquences sur nos impôts locaux ?

Que des réponses anormalement rassurantes (tout a été réfléchi..) ou évasives (tout s'arrangera..) et souvent démagogiques

M-M. Langevin et J. Defouloy

Conférence du 12 avril

« La santé face aux dérives sectaires »

Pour cette conférence l'Association du Plateau conjointement avec l'Association du CCMM (Centre Contre les Manipulations Mentales-Roger Ikor) recevait, entre autres, Monsieur Serge Blisko président de la Miviludes et le Colonel Popineau de la Gendarmerie nationale, à la Maison des Associations et du Citoyen.

Hasard du calendrier, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé, venait d'être publié.

Mme Pierre nous en a remis un exemplaire. L'Association du Plateau était en plein dans l'actualité ! En préambule à cette conférence, les débats avait été ouverts sur le forum du Plateau et de nombreux échanges ont pu y être notés.

Une soixantaine de participants, ainsi que les élus présents (entre autres M. J.-F Voguet,



Mesdames Liliane Pierre, Nora Saint Gal et Marion Legouy), ont écouté avec attention et intérêt les interventions et échanges portant d'une part sur la définition d'une dérive sectaire et d'autre part sur les dangers des charlatans de la santé et pour finir sur les moyens mis en œuvre par la gendarmerie.

Résumé :

– La dérive sectaire : « Il s'agit d'un dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes. Elle se caractérise par la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société. »(Miviludes).
– Charlatans de la santé : les promesses et recettes de guérison, de bien-être et de développement personnel sont au cœur des pratiques à risque de dérives sectaires, qu'elles émanent de groupes structurés à dimension transnationale ou de la multitude de mouvements éclatés en réseaux ramifiés, constitués le plus souvent autour d'une poignée d'adeptes.

Ce phénomène est préoccupant par le nombre de victimes, la plupart du temps en situation de grande vulnérabilité. Ainsi, régulièrement, les tribunaux correctionnels condamnent des charlatans de la santé pour homicide involontaire, non-assistance à personne en danger, risque causé à autrui, escroquerie, exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie, abus frauduleux de l'état de faiblesse... Ce phénomène est inquiétant également par son développement exponentiel au regard de l'augmentation du nombre de praticiens, de techniques non conventionnelles à visée thérapeutique et de formations débouchant sur des qualifications non validées. Le dynamisme de ces groupes s'affirme : promotion par le recours à Internet, participation à de nombreuses manifestations (colloques, salons...), diffusion de produits complémentaires thérapeutiques par le système des ventes pyramidales, protection des labels, invention d'« ordres » pseudo-professionnels...

Les dangers de ce marché alternatif de la guérison et du bien-être tiennent d'abord à l'absence d'évaluation indépendante et rigoureuse des méthodes et des formations qui excluent explicitement ou de fait les



pratiques médicales conventionnelles. Mais certaines de ces pratiques répondent également aux critères de la dérive sectaire car elles sont le fait de « gourous thérapeutiques » qui exercent une véritable emprise mentale sur les malades, pour mieux les dépouiller de leurs ressources. (*Extraits des interventions de M. Blisko et Mme Guibert, présidente du CCMM*)

Le Colonel Popineau à l'aide d'un diaporama nous a exposé les différentes actions et moyens mis en œuvre par la gendarmerie pour lutter contre les dérives sectaires. De nombreuses questions sont venues enrichir cette conférence et des témoignages émouvants nous ont fait prendre conscience des dégâts que pouvaient provoquer les dérives sectaires.

La conférence s'est terminée par un buffet autour duquel chacun a pu s'exprimer avec les participants.

C.-G. Thomas

(NB : Nous remercions tout le personnel de la commune et en particulier la Maison des Associations et des Citoyens pour toute l'aide logistique qu'ils nous ont apportée.)



Quelques modestes jardinières ont été accrochées par la ville rue Émile Zola. C'est un début. On apprécie.



Le 17 août, malgré les allégations de la mairie, de nombreux coffrets Numéricable sont en ruines un peu partout sur nos trottoirs. Ici c'est à l'angle Jean-Jaurès/Émile Zola, au milieu d'herbes folles qui poussent sur l'espace piéton.

Petit sondage pour la prochaine Assemblée Générale, début 2014

Afin d'optimiser la réussite de notre assemblée générale plusieurs possibilités de tenue.

- le dimanche matin habituel ?
- le samedi matin ?
- le samedi après-midi ?
- le vendredi soir ?

À votre choix cher adhérent, et communiquez-le aux membres du bureau,

ou par mail : jean-louis.brossier@orange.fr

Pour adhérer à l'Association du Plateau envoyez un chèque de 9 € (pour un an) au nom de :
Association du Plateau
20 rue Fabre d'Églantine – 94120 Fontenay-sous-Bois
Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts !

Président :

Gérard MARI

Vices-présidents :

Jean-Louis BROSSIER

Alain PIERRE

Trésorière :

Nicole MARI

Secrétaires :

Claude-Gabrielle THOMAS

Michel VERCHÈRE

René-Max LAGARDE

Martine BARRE

Laure WINGERTSMANN

Membres associés :

Marie-Martine LANGEVIN

Jacqueline DEFOULOUY

Patricia GERBAUD

Daniel GORIT

Jean-Michel ORDONNAUD

Christiane PIERRE

Florent PRUVOST

Les textes sont rédigés et relus par leurs auteurs.

Directeur de la publication : Jean-Louis Brossier

Mise en page : Claude-Gabrielle Thomas

Comité de lecture : Nicole Mari, Jacqueline Defouloy, Patricia Gerbaud

L'Association du Plateau dispose

- d'un **site Internet** qui traite de l'histoire du quartier, de ses caractéristiques, de son habitat, des règlements de la ville, de l'activité de l'Association, etc...
- d'un **forum** de libre expression, indépendant et apolitique
- d'un site **Album Photos** du quartier, accessible depuis la page d'accueil du site principal ou directement, où vous pouvez déposer et voir les plus belles photos réalisées par les Fontenaysiens
- d'un **journal télématique** PlateauNetInfo pour ses adhérents reliés à Internet et enfin
- d'un **journal papier** qu'elle réalise entièrement et distribue par ses propres moyens

On peut indifféremment atteindre ces sites depuis l'une des deux adresses suivantes. Si l'une est encombrée et lente, utiliser l'autre.

<http://fontenayplateau.forum-actif.eu>

ou

<http://fontenayplateau.net>